

Certificat de prise en compte de l'ordre de paiement

| • | CARACTERISTIQUES DE LA DECLARATION | | | | | |
|---|------------------------------------|---|-------------------------|------------------|---------------------|--------------------|
| | Période | Eléments à payer | Date limite de paiement | Montant total dû | Montant du paiement | Montant restant dû |
| | Décembre 2018 | Déclaration 3310CA3 initiale déposée le 21 Janvier 2019 à 23:53 | 21/01/2019 | 1 570,00 € | 1 570,00 € | 0,00€ |

Votre ordre de paiement a bien été enregistré le 21/01/2019 à 23:54 :

sous le numéro 700068868410 sur le compte bancaire FR7612579007000800011996163 (établissement teneur du compte : BQUE BCP PARIS SIEGE et titulaire du compte : EURL LGL) pour un montant de 1 570,00 €.

Le mandat qui autorise ce prélèvement porte la Référence Unique de Mandat (RUM) n° ++525304606DGFIP20150NTGJXIG9MKEHH

Le prélèvement interviendra à compter du 24/01/2019

Ces références vous seront réclamées en cas de contestation.

Nous vous conseillons de noter les informations ou d'imprimer cette page.

Les détails relatifs à vos paiements sont consultables dans votre compte fiscal au sein de votre espace abonné, 24 heures après la validation de l'ordre de paiement.

